

Le Sri Lankais

Voici déjà trois mois que, à la suite d'un imprévu, les gendarmes m'ont gentiment déposé à la ratière. Pour un bail, j'en ai bien peur. La gamelle du soir vient de passer, suivie de l'infirmière aux somnifères. La relève approche ; les surveillants cadennassent la détention à grand fracas de serrures et de verrous, rappel obsédant de ma réclusion. Des bruits de chasse d'eau, des rumeurs de vaisselle, des éclats de voix, de musique et de télé montent des étages à travers les coursives. Strié par les barreaux, le ciel hésite entre chien et loup, heure indécise où s'organisent les derniers trafics. Dehors, le mur d'enceinte répercute les clameurs de détenus qui s'apostrophent en gueulant aux fenêtres. La nuit s'annonce insomniaque :

— Amhed ! C'est Bachir ! T'as pas une roulée mon frère ?

— Ho Frédo, envoie ton yoyo, j'te passe le journal.

— Amhed ! Tu l'as eu ?

— Non.

— Mets ta main, je relance.

— Rachid ! Donne du mou bordel, le yoyo est coincé !

Le soleil de septembre a tiédi le béton. Accroché aux barreaux, je prends le frais à la fenêtre en rêvant à la liberté,

saveur ineffable au goût qui s'estompe. On frappe des coups sourds contre le mur gauche de ma cellule. Omar, le dealer de shit, m'interpelle :

— Eh la soixante-quatre !

— Ouais ! Qu'est-ce que tu veux ?

— Mets ton bras, je t'envoie un yoyo pour la soixante-huit.

— O.K., je suis à la fenêtre. Tu peux lancer. Vas-y !

La façade du bâtiment résonne du claquement des boîtes de Ricoré propulsées au bout de cordelettes tressées avec les ourlets des draps de lits. Celles qui ratent la cible rebondissent le long du mur avec un bruit sec de plastique creux. Les maladroits remontent les yoyos, relancent en tournoyant avec la hantise de s'accrocher aux barbelés.

Messagerie clandestine, le yoyo descend par gravité dépanner en café les copains du dessous. Manœuvre plus aléatoire, expédier des clopes ou du shit trois cellules plus loin sur le même palier : les lois de la pesanteur et la « douane » entrent en action. Lestée de vieilles piles, la boîte de café chemine par saccades, s'enroulant de fenêtre en fenêtre, sur les bras tendus hors des barreaux. Le relayeur réajuste sa longueur de ficelle avant de relancer au suivant.

Lors des relais, les intermédiaires indéliçats visitent le colis et prélèvent leur dîme. Sur la base d'un bon joint au départ, il reste tout juste assez à l'arrivée pour fumer une petite « roulée ». Pas de quoi planer bien longtemps !

Je venais de transmettre le yoyo à la soixante-six quand

une clef manipulée avec énergie déverrouilla la porte.

— Alors Grall, tu joues encore au yoyo à ton âge ?, m'interpelle Arsène, un vieux gardien chtimi près de la retraite, brave type coulant avec les détenus qui ne l'emmerdent pas : « Rassure-toi je viens pas te foutre un rapport, je t'amène un lascar que les flics ont levé à la frontière. Il baragouine en allemand et en anglais, c'est pour ça qu'on le met avec toi. Il est complètement largué, explique-lui les usages de la maison. Il passe en comparution immédiate au tribunal de Valenciennes mardi à quatorze heures. Mets-le au parfum, qu'il sache de quoi il retourne. Allez, bon week-end. »

La porte se referme avec ses impressionnants bruits de ferraille. Le jeune gars, de type hindou, me regarde, incrédule, et fond en larmes : « *Why am I in jail ? Why am I in jail ?* », sanglote-t-il. « *Pourquoi t'es en prison, mon vieux, j'en sais rien mais t'as quatre jours pour me le raconter.* »

Fluet, le cheveu noir luisant, le teint caramel brûlé, chemisette bariolée et pantalon rouille, il est vêtu avec une élégance froissée par vingt-quatre heures de garde à vue. Je le calme avec un café et la conversation s'engage. Prononcé avec un accent déroutant, je dois faire un effort pour comprendre son anglais mâtiné d'allemand.

Célibataire, originaire du Sri Lanka où réside sa famille, il a émigré depuis cinq ans en Allemagne et travaille au Mac Donald d'un bled près de Cologne. Ses papiers sont

1 Pourquoi suis-je en prison ?

en règle, il loge dans un studio et envoie une partie de son salaire au pays. Son seul luxe ostentatoire, une Mercedes ancien modèle achetée d'occasion. Bref, un jeune homme sans histoires.

Jusqu'à hier soir.

En mars, il a fait la connaissance d'une jeune Tamoule qui demeure à Paris. Tous les mois, il cumule des jours de repos pour aller roucouler près de sa belle en week-end prolongé. Sachant qu'il devait partir pour Paris jeudi soir, un hindou de ses amis lui demande d'emmener deux coreligionnaires désireux de se rendre en France. Serviabile et sans méfiance, il embarque les passagers, traverse la Belgique sans encombre par l'autoroute et aborde la frontière française. Un fourgon bleu et des motards stationnent au péage : Halte ! Douane ! Police ! Contrôle des papiers et du véhicule. Il tend passeport, permis de conduire, carte grise, carte verte. Tout est O.K. Las, ses passagers n'ont pas de papiers.

Tout le monde est menotté sans ménagement et conduit au poste manu militari. Des clandestins et un passeur, la prise est bonne, la poulaille se congratule. Coup de bol pour lui, la voiture est clean, et personne n'a de drogue, pas même un pétard.

Après quelques heures d'interrogatoire, les deux passagers sans papiers sont refoulés sur la Belgique et le Sri Lankais mis en garde à vue, accusé de « tentative d'introduction frauduleuse d'immigrants clandestins ». Interrogatoires en

anglais de commissariat, difficile de dégoter un interprète tamoul en pleine nuit, bref, il ne comprend rien à ce qu'il lui arrive et signe tout ce qu'on veut. Le lendemain, passage devant le procureur, avocat d'office débordé, interprète d'allemand qui fait faux bond, mise en examen, saisie de la voiture. Poussé par l'avocat, il accepte d'être jugé en comparution immédiate mardi, sans savoir ce que cela signifie. Ne se sentant pas coupable, il se demande bien ce qu'on lui veut.

Je l'écoute avec attention mais son récit l'énerve. Il ne tient pas en place. Il se lève, se rassied, marche de la porte à la fenêtre, contemple éberlué le paysage de buissons barbelés. Il inspecte la décoration de la cellule, legs d'un précédent locataire : trois posters de femmes à poil, dont l'une, accroupie, exhibe sa chatte qui bâille comme une huître. Il regarde le chiotte d'un air dégoûté. « *Where am I ? It's very crazy !²* ». Il flotte en plein cauchemar et n'en croit pas ses yeux. Je l'interroge : « *The coroner gave you a paper. I need to read it, give me please.³* »

Il me tend l'ordre d'incarcération signé du juge d'instruction. Difficile de lire son patronyme à rallonge : Kamalakarathan avec un prénom guère plus court, Kamalathan ! Nous convenons en rigolant que je l'appellerai Kamal. On lui reproche, article machin chose et suivants, d'avoir tenté d'introduire en fraude des immigrants illégaux

² Où suis-je ? C'est dingue !

³ Le Juge t'a donné un papier. J'ai besoin de le lire. Donne-le-moi.

sur le territoire national, délit passible de X années de prison, de X milliers d'euros d'amende. En conséquence le proc a sorti la formule magique « Trouble Grave à l'Ordre Public », demandé l'incarcération de peur que le mis en examen, « étranger sans garanties de représentation », ne se fasse la malle avant le jugement. Le tout assorti du charabia habituel que les trois quarts des types incarcérés ne comprennent pas. Je lui en traduis la substance : à l'énoncé du quantum théorique des peines encourues, son visage se décompose un peu plus. Je tente de le rassurer en lui disant que, compte tenu de ce qu'il me raconte, et si c'est la vérité, son cas n'est pas trop grave, il peut très bien ne prendre que six mois, voire moins.

— Quoi ? Six mois de prison ? Je vais perdre mon boulot, mon passeport allemand et me faire refouler au Sri Lanka. Et comment va vivre ma famille pendant que je serai enfermé ? C'est une catastrophe !

Croyant le reconforter en minimisant, je lui annonce un désastre. Atterré, il commence à réaliser dans quel pétrin il s'est fourré.

À la promenade du lendemain je le présente à Mahmoud, un vieux Pakistanais tout perclus de douleurs avec qui je bavarde tous les jours. Je l'interpelle en anglais :

— Hello Mahmoud comment vas-tu aujourd'hui ?

— Je suis un peu fatigué. Je n'ai dormi que quelques heures et j'ai toujours ma douleur à la jambe. Et toi, ça va ?

— Bien, merci. Je te présente Kamal, un jeune gars arrivé

hier soir. Il vient de par chez toi, j'espère que vous pourrez vous comprendre.

Lors de mon arrivée, Mahmoud Mahal était déjà en détention préventive depuis un an, impliqué dans une sombre affaire d'escroquerie aux *Télécoms*. Je l'avais tout de suite repéré, il détonnait parmi les jeunes taulards avec sa barbe blanche, son teint cuivré et son crâne chauve. Lui adressant la parole, j'avais constaté qu'il ne parlait pas français et, rassemblant les souvenirs de mon anglais scolaire, la conversation s'était engagée tant bien que mal.

Du coup, je me suis lancé le défi de rafraîchir mon anglais. Avec un dictionnaire de poche et un roman de Graham Greene — *The Honorary Consul* — j'ai entamé une remise à niveau linguistique. Vivant à Londres depuis longtemps, Mahmoud parlait l'anglais de la rue qu'il ne savait ni lire ni écrire. Ses tournures grammaticales semblaient aussi curieuses que les miennes. On se comprenait, c'était le principal. À raison de plusieurs heures de traduction par jour et d'une conversation l'après-midi, je progressais à la mesure de mes efforts.

Mahmoud et le jeune Sri Lankais sympathisent et trouvent un dialecte commun pour parler du pays. Dans la matinée Kamal m'a de nouveau raconté son histoire avec force détails. Je suis convaincu à quatre-vingt-quinze pour cent de son innocence. Restent cinq pour cent d'incertitude. Il a pu céder à la tentation de rentabiliser son voyage, et c'est peut-être un excellent comédien. Son désespoir d'arrivant m'a

semblé sincère mais je me méfie des faux airs de victimes.

La prison regorge de prétendus innocents ! En règle générale, quand vous évoquez son affaire avec un détenu, il vous narre la vindicte du procureur, l'acharnement du juge d'instruction à trouver des preuves qui n'existent pas. Il s'agit, à l'en croire, d'un horrible malentendu, on frise l'erreur judiciaire tellement ce pauvre diable, qui tourne avec vous dans la cour, n'y est pour rien !

Dans l'univers clos de la prison, la cour joue le rôle de l'agora dans les villes ou du foirail dans les campagnes. Liberté relative, surveillée, la promenade favorise les rencontres, les trafics, les amitiés. Les taulards y déambulent, en sens contraire aux aiguilles d'une montre, slalomant entre les flaques et les détritrus. Rotation inverse, immuable, protestation inconsciente, une façon de proclamer « même ici, contraints et forcés, on emmerde les lois éternelles qui régissent le monde et la société ».

Outre l'architecture lugubre du lieu, l'aspect inquiétant de ce ramassis d'individus hétéroclites et mal fagotés m'avait sauté au visage dès ma première sortie. Puis, au milieu de ces gueules de forbans, quelques physionomies plus amènes ont facilité mon intégration. Ma bonne humeur naturelle et mes capacités d'écrivain public ont fait le reste.

Pour consulter le médecin ou le dentiste, demander un changement de cellule, rencontrer l'assistante sociale ou le directeur, il faut écrire un « mot », petit bout de papier plié en quatre, glissé dans la boîte idoïne.

Le courrier officiel aux avocats, à la Justice, aux autorités, pénalise de nombreux détenus. Donner une chance à la missive d'être efficace requiert de maîtriser le langage, l'écriture, la syntaxe et l'orthographe. C'est loin d'être le cas de soixante-dix pour cent du gibier de ratière, les agrégés de lettres n'encombrent pas les cursives. Il n'a pas fallu longtemps pour que soient sollicités mes talents de scribe, des petits mots d'abord, les lettres officielles ensuite. Je descends tous les jours un bloc et un stylo, sûr d'en avoir l'usage.

J'officie aussi en tant que lecteur public ; on me soumet les papiers reçus de la Justice, écrits dans cette langue abstruse que peu de gens comprennent. J'en explique le contenu avec des mots simples. Si une réponse délicate s'impose, je prends note des arguments pour les formuler et les transcrire au calme de la cellule. Les détenus me font confiance, ils sont assurés en retour de mon silence.

J'ai pris Mahmoud à part quelques instants et lui ai traduit dans mon anglais de cuisine le fond de ma pensée : « ton jeune compatriote est embringué dans une sale histoire et si on ne l'aide pas, il risque de ramasser de la prison ferme. Je pense qu'il est innocent mais j'aimerais en être sûr. Je te laisse avec lui, fais-le parler. Tâche de savoir la vérité. Si tu penses qu'il est naïf et qu'il s'est fait baiser, j'ai un plan pour l'aider. On en discutera demain ».

En remontant l'escalier vers nos cellules, Mahmoud m'a

glissé : « *I am sure he's not guilty*⁴ ». Pour lui, Kamal dit bien la vérité, il n'est pas coupable.

— O.K. Mahmoud, *I explain you tomorrow what I can do.*⁵

L'idée avait germé en me réveillant. Ce pauvre type passera mardi au tribunal en comparution immédiate, noyé au milieu des affaires survenues durant le week-end : dealers de shit, conduites éthyliques, bagarres de bastringue et vols à la roulotte. Sera-t-il défendu par l'avocat de la garde à vue ou par un autre désigné au pied levé ? Et avec quel interprète : anglais, allemand, tamoul ? J'avais assez de bouteille pour savoir qu'il allait au casse-pipe : cinq minutes d'explications traduites en raccourci, trois mots de plaidoirie et la roue de l'infortune délivrait sa sentence à la tête du client. D'autant plus que dans ce coin de frontière ouvert à tous les trafics, une tête basanée et un langage exotique ne sont pas des atouts !

D'où mon idée de rédiger une lettre plaidoyer destinée à l'avocat pour expliquer les tenants et les aboutissants de cette méprise, lettre qui pourrait être remise au président avant le délibéré. Cette démarche insolite attirerait l'attention et, peut-être, limiterait la casse. De toute façon, plaider la relaxe ne coûtait rien, il avait déjà de la prison ferme dans sa musette. Après avoir listé mes arguments, j'ai attaqué la bafouille :

⁴ Je suis sûr qu'il n'est pas coupable.

⁵ O.K., je t'explique demain ce que je compte faire.

Maître,

Connaissant dans quelles conditions précaires vous êtes contraint de traiter ce type de dossier, je me permets de vous écrire pour étayer vos arguments en vue de la défense du jeune Kamalakarakathan Kamalathan.

Agé de soixante-trois ans, je suis en détention préventive pour une affaire de recel d'escroquerie. Étant seul en cellule et parlant anglais, c'est avec moi que les surveillants de permanence ont placé ce jeune homme en détention, après sa garde à vue. Il s'exprime couramment en allemand, parle un peu anglais mais pas un mot de français.

Il est arrivé en grande détresse, ne comprenant rien à ce qui lui tombait sur la tête. Il a passé la soirée à sangloter en me racontant son histoire. J'ai suffisamment bourlingué pour connaître les hommes, il y a des circonstances où l'on ne triche pas. Une première incarcération est toujours vécue comme un drame et dans les circonstances présentes, il n'y avait aucune raison qu'il me fasse du cinéma. Son désespoir était bien réel.

- Examinons les faits : On lui reproche d'être un passeur d'immigrés clandestins. Cette accusation ridicule ne tient compte ni de la réalité ni des circonstances. Je l'ai incité à raconter son aventure plusieurs fois au cours du week-end. De son récit je retiens les éléments suivants :

- Il formule jeudi le projet de retrouver sa